



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Compte-rendu de la consultation électronique
des membres de la Commission départementale de la nature,
des paysages et des sites (CDNPS) formation « sites et paysages »
organisée du 22 avril au 12 mai 2025 inclus**

1) Changement de destination en zone naturelle pour 3 communes du département de Meurthe-et-Moselle (Bionville, Pierre-Percée et Raon-lès-Leau) dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H) de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié des Vosges

Membres	Réponses
Mme POINAS, DREAL	Abstention
Mme HOLTZER, UDAP	Absence de réponse
M. DENIS, DDT/AMEJ/PAT (2 voix)	Avis favorable La DDT note dans les échanges certains points discutables : – le fait que des arbres soient ou non déjà tombés, cela n'indique nullement qu'il n'y en aura pas à l'avenir suite, en particulier, à l'évolution du climat, – un incendie touchant des hébergements touristiques présente-t-il moins de risques ? Certes, il est à supposer que le coût des destructions sera plus faible, mais si des vies humaines sont en jeu, en quoi le fait qu'il s'agisse de touristes pèse-t-il d'un quelconque poids ? Les incendies ont lieu en été, donc lors des périodes touristiques. Et les touristes ne sont pas nécessairement plus prudents et vigilants.
Mme THIRION (Conseil départemental)	Absence de réponse
M.MARCHAL (Conseil départemental)	Absence de réponse
Mme PARISOT (Maire de Saxon-Sion)	Avis favorable à cette demande en accord avec les recommandations portées par la CDNPS des Vosges
M.DANTE (Comcom Orne Lorraine Confluences)	Absence de réponse
M.THIRION (FLORE 54)	Absence de réponse
M. PETITJEAN (Chambre d'agriculture)	Avis favorable
M. DE METZ NOBLAT (Association « vieilles maisons françaises »)	Absence de réponse
M. CORDIER (Professeur géographie de l'université de Lorraine)	Absence de réponse

M. JANOVEC (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement)	Avis favorable à cette demande en accord avec le vote et les recommandations de la CDNPS des Vosges
Mme MONTOYA (Parc naturel régional de Lorraine)	Avis favorable
M. GRY (Professeur de l'université de Lorraine)	Absence de réponse
M. ACREMENT (Centre régional de la propriété forestière – CRPF Grand Est)	Absence de réponse

Bilan :

6 votes favorables

9 absences de réponse (vaut avis favorable, en accord avec la proposition du rapport de présentation)

1 abstention (la DREAL)

A l'issue de la consultation électronique, la CDNPS « sites et paysages » émet, à la majorité, un avis favorable à la demande de changement de destination en zone naturelle pour 3 communes du département de Meurthe-et-Moselle (Bionville, Pierre-Percée et Raon lès-Leau) dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié des Vosges.

Nancy, le **19 MAI 2025**

Le préfet

Françoise SOULIMAN